Envoyé en préfecture le 05/08/2026
Reçu en préfecture le 05/08/2026
Publié le
ID : 056-215601642-20260727-26_703-DE

Ploeren
KÊR PLOVEREN - MORBIHAN SUD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
Séance du 27/07/2026

Nombre de conseillers en exercice 29
Nombre de conseillers présents..... 23
Nombre de votants..... 28

Le conseil municipal s'est réuni le vingt-sept juillet deux mil vingt-six à dix-neuf heures à la salle de la mairie, sous la présidence de Pascal LE BOUËDEC, Maire, suivant convocation du vingt-deux juin deux mil vingt-six.

Présents :
Pascal LE BOUËDEC, Maire.
Christine LE GOUËF, Jean-Louis BERTHOU, Chantal VÉDRUNES, Bruno L'HER, Marie-Christine GUILLET, adjoints au Maire.
Nathalie THOMAS, Philippe ARMAND, Nelly BELLEC, Marc PISIGO, Cindy JACQUET, Claude CADIO, Christiane RIBES, Christophe BESCOND, Caroline BERNE, Serge KERN, Gaël LERAY, Pierre-Nicolas GOUGEON, Catherine HERBIN - WAREMBOURG, Catherine HUITRIC-GUILLEMOT, Alexandre GUILLEMOT, Michaël MALLE, Pierrick MARTIN conseillers municipaux.

Absents :
Philippe CORDON qui a donné pouvoir à Chantal VÉDRUNES
Patricia SOUHARD qui a donné pouvoir à Pascal LE BOUËDEC
Cindy JACQUET qui a donné pouvoir à Marc PISIGO
Émilie PETIT qui a donné pouvoir à Marie-Christine GUILLET
Eric LORGEOUX qui a donné pouvoir à Christine LE GOUËF
Patrick ROLLAND qui a donné pouvoir à Jean-Louis BERTHOU
Karine NICO

Secrétaire de séance :
Pierre-Nicolas GOUGEON

N°	Intitulé de la délibération	Rapporteur
26 /703	DESIGNATION D'UN REFERENT PAYS D'ART ET D'HISTOIRE AUPRES DE GOLFE DU MORBIHAN VANNES AGGLOMERATION (GMVa)	Jean-Louis BERTHOU

VU le Code général des collectivités territoriales ;

CONSIDERANT que le Pays d'art et d'histoire de Vannes-Golfe du Morbihan s'appuie sur un réseau de référents communaux, élus, techniciens et responsables associatifs, afin de contribuer à la valorisation du patrimoine et à la mise en œuvre d'une programmation culturelle cohérente à l'échelle du territoire ;

CONSIDERANT que ces référents participent aux rencontres organisées par le Pays d'art et d'histoire, réunies deux fois par an, afin de co-construire le projet culturel de territoire et d'enrichir les connaissances patrimoniales ;

Envoyé en préfecture le 05/08/2026
Reçu en préfecture le 05/08/2026
Publié le
ID : 056-215601642-20260727-26_703-DE

CONSIDERANT qu'à l'occasion du renouvellement du mandat municipal, il est demandé à chaque commune de désigner un référent élu et, le cas échéant, un référent technique ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **DE DESIGNER** Bruno L'HER en qualité de référent élu du Pays d'art et d'histoire de Vannes-Golfe du Morbihan.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois, et an susdits
Pour extrait conforme

Le Maire,
Pascal LE BOUËDEC

